

Agde, 28 novembre 2024

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »  
MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024**

**VIE QUOTIDIENNE**

1 - Sur le parking Soullière, face au Carrefour contact, les bas des piliers qui soutiennent les panneaux solaires servent de poubelles tout l'été. En effet, sur ce parking qui accueille les nombreuses voitures des clients d'Aqualand, les poubelles sont rares et trop petites. (photo ci-jointe). Ces déchets sont présents depuis le mois d'août.



**Réponse :**

La doléance a été transmise à la SMN NICOLLIN en charge du marché de nettoyage pour la CAHM. Le retrait de tous ces déchets sera effectué dans les meilleurs délais. Sur tous ces parkings, il y a des corbeilles à papiers et des colonnes aériennes pour le tri des emballages ménagers recyclables et pour le verre ce qui est normalement suffisant.

2-Avenue du Passeur Chaliès, les marches de l'escalier qui part du pont et descend dans le chemin longeant la copropriété Alhambra sont très abîmées (photo ci-jointe).



**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 15/11.

3-Rue du Passeur Challiès, la plateforme PAV destinée aux copropriétés Alhambra et Panoramic est dotée de conteneurs difficilement accessibles (trop hauts). Les utilisateurs se blessent en mettant leurs sacs d'ordures ménagères. Serait-il possible d'avoir des modèles plus bas avec des ouvertures plus larges ? (photo ci-jointe).



**Réponse :**

Le SICTOM a mis à disposition de 3 résidences (ALHAMBRA, PANORAMIC 1 et PANORAMIC 2) des colonnes aériennes pour le tri des emballages ménagers recyclables, les ordures ménagères et le verre. Si les modèles proposés par la collectivité ne conviennent pas; les syndic ont la possibilité de faire l'acquisition de modèles plus adaptés à leurs exigences en veillant que le système de levage des contenants soit compatible avec nos camions de collecte.

**Mare aux canards (DOLEANCES TRAVAUX)**

4-La rénovation et l'agrandissement du terrain de pétanque est demandée par de nombreux riverains et touristes. Ce loisir connaît un nouvel engouement. Les joueurs doivent se partager les terrains pour pouvoir tous pratiquer. Un courrier a été remis à Monsieur le Maire en fin de saison à ce sujet.

**Réponse :**

Le directeur du Service des Sports s'est rendu sur place en présence de Mme Guillou et ont rencontré le représentant des bouliste.

Il a été signifié qu'une nouvelle surface de jeu n'était pas envisagée à ce jour, mais qu'une amélioration de la surface existante était prévue pour le printemps.

Une étude globale sera faite pour cibler les besoins et les coûts.  
Cela sera proposé à l'arbitrage 2025.

Parking du Colibri

5-Manque d'éclairage public

**Réponse :**

L'éclairage central du parking a été remplacé par des projecteurs à technologie LED.  
Une visite de terrain sera organisée pour vérifier leur fonctionnement.

6- Demande d'installation de toilettes auto-nettoyantes

**Réponse :**

Les toilettes automatiques ne sont plus plébiscitées par la commune.

7- Réfection des terrasses des restaurants

**Réponse :**

Les restaurateurs ainsi que les personnes qui ont un droit d'occupation doivent prendre contact avec le service voirie pour une prise de RDV sur place.

8- Les animations sont globalement jugées bruyantes même si elles se terminent bien à minuit. Des plaintes ont-elles été déposées ?

**Réponse :**

Il n'y a pas eu de plainte déposée.

9-Deux trous à reboucher sur le trottoir parking du Colibri

**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 15/11.

10-Les vestiges des anciens horodateurs avec des pointes et fils électriques en saillie. Ceci a déjà été demandé. Il s'agit d'une question de sécurité. Ce parking est désormais gratuit. (doléance N° 7 du 9 octobre 2023).



**Réponse :**

Un contrôle des installations va être effectué pour mettre en sécurité les installations.

11-Un deuxième passage pour les poubelles jaunes est demandé par les riverains. Ceci est le signe que le tri sélectif se fait de mieux en mieux.

**Réponse :**

Tous les administrés qui ne disposent pas de contenants suffisamment grands pour contenir des emballages ménagers recyclables pendant 1 semaine sont invités à se rapprocher des services de l'Antenne Littorale du SICTOM dans la Rue Jean Roger à Agde afin de se voir attribuer un contenant plus gros. Pour les résidences, il est nécessaire de substituer des bacs pour les ordures ménagères dont la fréquence de collecte est plus importante en privilégiant les bacs de tri collectés 1/j/semaine.

*Remerciements pour l'installation des nouvelles poubelles. Le parking a été plus propre cette saison.*

**Chemin de la Causse**

12-Une taille des haies serait nécessaire.

**Réponse :**

Il n'y a pas de haies qui font parties du domaine communal sur ce chemin.

13-Des encombrants et ordures sont déposés à deux endroits de ce chemin depuis le mois d'août !



**Réponse :**

Les équipes de la Brigade d'Intervention de Proximité de la Cahm sont intervenues.

Chemin du Grand Pin (DOLEANCES TRAVAUX)

14 - Ce chemin est totalement délabré et la circulation est devenue dangereuse entre la résidence Perles du Soleil et avenue Armand Jean du Plessis. (doléance du 9 octobre 2023).

**Réponse :**

La réfection de ce chemin sera programmée sur 2025, dès que les budgets seront disponibles.

15- Une parcelle de terrain de ce chemin abrite de nombreux mobil-homes destinés à loger des saisonniers (restaurant basé au camp de naturistes) dans des conditions sanitaires discutables (sans eau et sanitaires). Les fermetures administratives de plusieurs établissements de bouche cet été ne font malheureusement pas honneur et bonne réputation à notre station. Plusieurs constructions avec murs d'enceinte sont sorties de terre récemment également chemin du Grand Pin. Ces constructions font-elles l'objet de permis de construire ou d'autorisations ?

**Réponse :**

Deux procès verbaux ont été établis par la Brigade Environnement pour construction sans permis et implantation de résidence mobile terrestre.

Route de Rochelongue

16- L'implantation de panneaux publicitaires très imposants vous a été signalée dans nos derniers compte-rendus. Où en est ce dossier ?

**Réponse :**

Nous sommes sous la réglementation du Code de l'Environnement et ces installations sont légales.

Une procédure de sensibilisation est en cours.

Les dunes en front de mer

17- Ces dunes sont de plus en plus utilisées et prises d'assaut (balades avec le chien, bronzage, cueillette de plantes, pique-niques ... etc). Les ganivelles sont souvent

dégradées et permettent le passage. En collaboration avec le service des plages, des réparations de ganivelles ont lieu et nous adressons tous nos remerciements à M. TRICOIRE et son équipe. Une vraie signalisation et information sur les enjeux écologiques et la protection des dunes, de la faune et la flore, de la laisse de mer ... devrait être mise en place.

**Réponse :**

Nous y travaillons dans le cadre d'un projet global à l'échelle du Littoral Agathois. La communication sur le respect de la protection des dunes installée sur l'aménagement du bout du Mail de Rochelongue va être dupliquée sur des panneaux qui seront installés au niveau de certains accès plage.

18-Je voudrais remercier M. BROUILLET pour l'aménagement des rond-points : Pacifique et Invalides. et l'aire de jeux et tables mare aux canards. A ce sujet, deux arbres seraient à remplacer.

**Réponse :**

Les deux arbres qui sont morts sont ceux que nous avons voulu récupérer du parking des échasses blanches suite aux travaux du photovoltaïque. Malheureusement la reprise n'a pas réussie, on les remplacera début d'année 2025.

19-Une question : qui a demandé à faire la réfection du trottoir devant les résidences Nauticap et Antinea ?, alors que 20 mètres plus loin il y a toujours le problème accidentogène que j'indique depuis plus de 6 ans. Alors à quand enfin cela sera t il fait ?, (récemment une résidente d' Aloa a fait une chute c'est une personne qui avait déjà signalé ce problème lors de la réunion plénière de Mai 2024).

**Réponse :**

La commande a été passée à l'entreprise pour la réparation du trottoir.

20-Concernant les panneaux d'information pour notre littoral au bout du Mail de Rochelongue, quelques réflexions : pour le sol, pas d'aménagement pour l'accès aux handicapés (sable). Le panneau qui indique le panorama de notre ville n'est pas trop visible. Trop abstrait. Peut-être qu'il aurait été bon de demander à Gérard GRILLET et Michel DESNOS des splendides photos qu'ils réalisent lors de leurs vols?

**Réponse :**

L'aménagement réalisé au bout du Mail de Rochelongue a été conçu, dans un premier temps, comme un espace naturel sur sable. Le panorama a été élaboré sur la forme d'une peinture et non d'une photo aérienne.

Des appuis vélos supplémentaires ont été installés au niveau de l'aménagement ainsi que sur la pelouse.

21-Concernant les racks à vélos : beaucoup de personnes se plaignent du sable au sol car ces personnes ont des béquilles pour poser leurs vélos.

**Réponse :**

Cette zone doit rester naturelle car elle est sur le Domaine Privé Maritime. C'est également l'ambition du projet.

22-Toujours concernant Rochelongue, toujours aussi sale. Certes il y a une charte et je propose de rajouter que le matin il soit impératif de passer le karcher ou le jet d'eau. Les caniveaux sont adéquats. Faire signer cette charte au début de la saison.( nota : un matin un restaurant avait mis en place nappes ,serviettes ,verres, couverts,et ils balayaient, sans commentaire !! Ça se fait dans beaucoup d'endroits.

**Réponse :**

Il vous est proposé de vous rapprocher de Madame GUILHOU afin de voir ce qu'il est possible de faire.

23-Par hasard, en zappant sur les chaines de télé, j'ai constaté qu' en 3 jours il a été diffusé 3 fois les fameux reportages sur le Cap d'Agde. Je trouve que ça représente une mauvaise image de notre station. J'ai déjà posé la question et la réponse avait été que c'était pour faire voir que notre police était au top, ce qui est vrai. N'y a t'il pas un autre moyen pour les mettre en valeur ? Alors je souhaiterai que ces chaines arrêtent surtout que ce sont des reportages qui datent de 2018 ,2019.

**Réponse :**

Nous ne maitrisons pas ces diffusions.

Dernièrement, la municipalité a invité des journalistes à découvrir la ville afin de la faire rayonner au-delà de nos frontières.

Ces rendez-vous se développeront afin de faire connaître notre ville avec tous ses attraits touristiques.

24-Concernant les coches d'eau et l'arrêt Ile des Loisirs, c'est dans un triste état et ça fait des années que c'est comme ça. Quelle belle image pour nos vacanciers merci de faire le nécessaire.

**Réponse :**

La Sodéal est informée. Un complément d'information sur le lieu exact est nécessaire pour vous apporter une réponse.

25-Je reviens sur une demande à plusieurs reprises un meilleur signallement des pistes cyclables.

**Réponse :**

L'investissement 2024 s'est porté sur le marquage au sol. Celui de 2025 sera consacré au renforcement de la signalisation directionnelle.

26-Quel est le programme des réfections des routes au cap ?

**Réponse :**

Le programme n'est pas encore finalisé et est en cours d'arbitrage.

27-Où en est la construction de l'hôtel à ICONIC ?.

**Réponse :**

Nous sommes dans une phase d'étude de faisabilité.

28-Problèmes miroirs rue des Corsaires, ils ne tiennent pas fixés (peut-être les souder?).

**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 18/11/2024.

29-Parkings photovoltaïques : l'éclairage promis, maintenant depuis des années, toujours pas en place.

**Réponse :**

La commune a relancé TOTALENERGIES pour que ces travaux soient réalisés. Une visite doit être réalisée prochainement pour programmer ces travaux sur les deux parkings.

**Tri sélectif :**

30-Cette année , comme l'an passé, ça a été la panique et fort heureusement dans notre résidence il y a eu moins de locations que d'habitude. Les personnes voyant les containers jaunes remplis ne font plus de tri , suppression d'une tournée des containers marron le vendredi ! Les sacs s'amoncellent sur les containers ou se retrouvent au sol. Pouvez vous en prendre conscience.

À ce sujet des photos ont été envoyées au Sictom par la société qui traite nos poubelles.

**Réponse :**

Le nombre de bacs pour le tri doit être plus important que le nombre de bacs pour les ordures ménagères. Car tous les emballages, désormais jetés dans le bac jaune sont collectés 1j/semaine. De plus, la partie fermentescible des ordures ménagères est désormais jetée dans les bornes Biodéchets (important de récupérer la clé d'accès à l'Antenne Littorale du SICTOM)). De ce fait le volume des ordures ménagères est fortement réduit et collecté en saison 6/7j. D'où l'importance de mettre en place davantage de bacs de tri que de bacs pour les ordures ménagères et surtout il est important que les syndic communiquent avec les copropriétaires pour qu'ils soient à leur tour un relai d'information dans le cas de locations saisonnières, locations RBNB, etc.).

**Doléances actées mais pas faites :**

**Novembre 2023 (nos 21, 34, 36, 42 pas de nouvelle).**

**N° 21 – Angle de l'avenue des îles d'Amérique et la rue des corsaires**, depuis des années j'indique que le trottoir est accidentogène référence 10 du 07 /12/2022, c'est programmé, mais quand ?

**Réponse**

Une visite du site et une estimation vont être réalisées, les travaux seront rapidement programmés. (Avenue des Îles d'Amérique)

**Réponse :**

Cette portion de trottoir sera reprise. (Rue des Corsaires)

**Nouvelle Réponse :**

Des travaux ont été engagés en 2024 et seront complétés si nécessaire en 2025.

**N° 34 – Passage Aqualand** depuis l'avenue des Îles d'Amérique : j'ai entendu dire que ce passage était privé, mais utilisé pour le passage principal d'Aqualand beaucoup de trous se sont formés, il serait bien de reboucher les trous ça devient dangereux.

**Réponse :**

L'assiette du passage est sur la copropriété, les services de la ville vont délibérer pour que la servitude soit réservée aux piétons.

Une équipe du Service du CTM se déplacera pour traiter les trous.

**Nouvelle Réponse :**

Une repasse sera faite pour boucher les trous.

**N° 36 – Rue du Pacifique** : Je réitère ma demande pour le chemin qui va de Rue du Pacifique à la mare aux canards.

**Réponse :**

Une reprise de la voirie sera effectuée.

**Nouvelle Réponse :**

Ces travaux seront repropoés à l'arbitrage 2025.

**N° 42 – Mise en place de bancs** : à la demande de beaucoup de personnes (informations données par le docteur SALEMBIER), il faudrait mettre à disposition quelques bancs, j'ai vu ceux existant, voir à partir du rond- point des invalides jusqu'à cap 2000.

**Réponse :**

Cette demande sera étudiée en commission Vie Quotidienne.

**Nouvelle Réponse :**

Cela n'a pas été retenu au budget pour 2025.

**N° 22 – Santa Maria** : Les services de police sont intervenus durant la période estivale, malheureusement pas beaucoup d'effet je pense qu'il faudrait déplacer le panneau de stationnement interdit (voir au milieu de la partie stationnement interdit et de l'agréments muni d'une flèche gauche /droite sur 50 mètres).

**Réponse :**

Le nécessaire sera fait.

**Nouvelle Réponse :**

Le panneau sera déplacé semaine 48.

**Mars 2024 :**

**N°6 - prairie Aqualand pas fait, ça a été accepté.**

La prairie devant Aqualand est dans un triste état depuis la taille des arbres.

**Réponse :**

Une mise à niveau de la pelouse sera effectuée courant le mois de mars.

**Nouvelle Réponse :**

Nous avons réalisé l'égalsation de la pelouse, mais par la suite des travaux ont été fait et malheureusement d'autres véhicules y ont roulé dessus.

**N° 9 parking Caravelle toujours attendu**

- Parking Caravelle, reprendre l'ilot central.

**Réponse :**

Un aménagement sera fait.

visite semaine 13 pas faite.

**Nouvelle Réponse :**

Nous n'avons pas prévu de faire des plantations sur l'îlot central, seule la prairie naturelle. Lorsqu'elle sera présente en fonction de la météo, elle sera entretenue.

**N°13** - En décembre 2022 suite à notre demande de mettre un panneau limité à 80 km/h ou un sens unique pour la vitesse excessive et les nuisances sonores (camion, voitures, et surtout motos) entre NAKARA et le Mail de Rochelongue, il nous avait été dit qu'un comptage routier allait être fait. A ma connaissance, rien n'a été fait.

**Réponse :**

La vitesse est actuellement limitée à 50 kilomètres heures, il y a certainement erreur sur la demande.

**Nouvelle Réponse :**

Une limitation de vitesse à 30 km/h sera mise en place.

**N°21** - angle chemin de la charrue et chemin Calme : les roseaux sur le terrain situé à l'angle des deux chemins empêchent la visibilité au croisement : problème de sécurité.

**Réponse :**

Une intervention a été réalisée cet hiver pour dégager les fils, ces arbres sont à ce jour sur le domaine privé mais frappés d'alignement ils ne devraient pas rester en place bien longtemps.

**Nouvelle Réponse :**

Un courrier sera envoyé pour la taille des roseaux et le propriétaire va être relancé afin d'obtenir une rétrocession qui permettra à la commune de traiter l'alignement.

**No 30** Visite semaine 13 pas effectuée.

- Il nous avait été promis une nouvelle entrée du Mail....l'été dernier et comme tout le monde le constate, il n'y a rien.

L'accès à la plage par un chemin littoral rempli de nids de poules de plus en plus nombreux et profonds, les escaliers ne sont pas entretenus...

**Nouvelle Réponse :**

Le cheminement piéton entre Rochelongue et Richelieu est situé sur du Domaine Public Maritime (DPM) appartenant à l'Etat et non concédé à la commune. Avant toute intervention, il est nécessaire d'obtenir l'accord des services de l'Etat.

Le projet d'aménagement du bout du Mail de Rochelongue a été validé par les élus. Les équipements qui seront installés (tables d'interprétation du paysage, appuis vélos, tabourets assis-debout) sont en cours de fabrication. Les premiers travaux ont débuté avec la suppression des anciens réseaux, il va être effectué le décaissement de l'espace ainsi que la mise en place d'un enduit sur le petit muret.

**Nouvelle Réponse :**

Les travaux ont été réalisés.

31-Toujours pas de panneaux au tunnel Saint Martin.

**Réponse :**

Le panneau sera réalisé début d'année 2025.

32-Suite à une de mes demandes de renouveler l'espace de l'aire de jeux au skate face à la mer il m'avait été répondu qu'il serait fait un parcours de santé , où en est ce projet ?.

**Réponse :**

Il n'y aura pas de parcours de santé prévu à cet endroit. Un parcours de santé sera réalisé au petit bois courant 2025.

33-Je fais un souhait, j'aimerais vraiment que ça se réalise : Je propose que l'on prenne rendez-vous au parking Dinoland et que l'on commence une visite en direction du pont de saut ( dans un état pas possible), ensuite prendre le bord de mer qui là aussi est dans un état lamentable ,continuer et voir ce qui peut être fait à la prairie face au poste 54, ensuite mare aux canards c'est inconcevable.

Question : pourquoi n'y a t il plus de canards?

**Réponse :**

Une visite de terrain sera organisée avec Monsieur FREY/Madame GUILHOU/Monsieur BENTAJOU.

34-Ensuite voir la surface du terrain où se trouve la borne d'accès pour pompiers , commerçants ..., continuer le pont, l' allée du soleil couchant qui est également dans un triste état, pas circulaire pour handicapés et finir vers Aqualand et voir l'allée qui va du parking Coquille et Soullière à Aqualand où il avait été dit que les trous seraient bouchés et il n'en est rien et ce depuis des années.

**Réponse :**

Une visite de terrain sera organisée avec Monsieur FREY/Madame GUILHOU/Monsieur BENTAJOU.

*Terrasse ALARY : le mieux pour remédier à ce problème c'est d'en parler de vive voix ça sera plus explicite.*

**Réponse :**

Une visite de terrain sera organisée avec Monsieur FREY/Madame GUILHOU/Monsieur BENTAJOU.

35-Poste 58 , bordure de mer, il manque une latte sur le banc.

**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 18/11.

36-Pusieurs personnes m'ont signalé que, pendant la période des vacances scolaires hors période d'été les dunes étaient très sales et c'était devenu des toilettes, ils m' ont suggéré de faire la demande d'ouverture des toilettes pendant ces périodes.

**Réponse :**

Nous n'avons pas la possibilité d'ouvrir les toilettes pendant les vacances scolaires.

37-Un conseil syndical a fait une demande pour savoir s'il existait une circulaire concernant la réglementation pour les façades après avoir eu 3 personnes ils ont indiqués qu'ils ne savaient pas .

**Réponse :**

Le ravalement des façades des résidences doit être réalisé tous les 10 ans.

Vous trouverez en pièce jointe la délibération concernant la réglementation des façades. Celle -ci est également consultable sur le site de la Ville.

38-Dans l'Allée des Caraïbes il serait bon de rajouter poubelles et sacs à déjections canines, c'est également une demande des vacanciers.

**Réponse :**

Il ne sera pas possible d'accéder favorablement à votre demande. La mise en place des distributeurs n'est pas une obligation, il y a déjà 400 distributeurs sur la commune.

Rue Raffanel

39-Le bout du trottoir, à l'angle de la résidence Circée et de la borne d'accès au chemin de plage. Ce bout de trottoir est dangereux pour les piétons (hauteur inadaptée et surtout sol totalement dégradé + câblage électrique apparent au sol.



**Réponse :**

Une estimation des travaux sera réalisée et proposée à l'arbitrage 2025.

Quelques suggestions pour l'après saison :

*Festival des musiques du monde pour infos voir mairie de Montoire dans le 41.*

*Courses de caisses à savon.*

*Salon voitures de courses.*

*Salon du livre de de la BD.*

*Salon du tourisme régional*

*Course VTT fait pour cette année à refaire chaque année avec une meilleure info pour le public.*

#### LA SECURITE

40-Les compteurs électriques de l'entrée du Mail de Rochelongue qui avaient été bricolés...ont toujours le fil qui retient la porte, d'autres sur le Mail sont ouverts à tous vents et petites mains d'enfants.

##### **Réponse :**

Une visite sur site va être réalisée pour vérifier à qui appartiennent les coffrets évoqués pour que les réparations nécessaires soient effectuées.

41-Une borne électrique à l'entrée est "déboulonnée" et en équilibre.

##### **Réponse :**

Une visite sur site va être réalisée pour identifier la bore évoquée et qu'elle puisse être mise en sécurité.

42-La borne grise face à la Cabane du Mail est inactive depuis, résultat tous les camions et les autres véhicules passent par ici et résultat plus de sécurité pour les touristes ou résidents.

##### **Réponse :**

La borne a été accidentée ; le matériel est en commande et sera installé dès livraison.

43-Sur le parking derrière ARENA...Malfato, il y a un gros plot en bois qui a été déterré, il est encore sur place et qui laisse un grand passage aux véhicules et il y a aussi des petits palets carrés de sol qui sont entassés.

##### **Réponse :**

Une visite sur place sera faite.

44-Une racine persiste au rond-point qui va au camping Rochelongue du côté droit et pour l'éviter les voitures se déportent vers la gauche et il y a un passage piétons à proximité....il faudrait y voir la racine ressort de plus en plus.

##### **Réponse :**

Une purge de chaussée sera réalisée.

45-Pouvez vous surveiller les terrasses de restaurants qui empiètent sur le domaine public et certaines ne permettent pas aux PMR avec cannes ou fauteuils et aux poussettes de passer.

##### **Réponse :**

Le placier passe régulièrement (même le soir) contrôler le respect des occupations de terrasses en collaboration avec la police municipale.

Cet été, plusieurs commerçants ont été verbalisés pour occupation illégale du domaine public.

46-Un point aussi qui relève indirectement de la sécurité mais...ce sont les conteneurs jaune ou rouges des Roches Marines, entre autres (Spar en saison, commerces ...) qui bloquent notre entrée ARENA côté B, mais cela pose un autre problème car ces bacs

sont sur la route gênent le passage des véhicules et pleins ou vides, et en ce moment tout le temps.

**Réponse :**

A cet endroit précis, il y a un point de collecte à côté du portail de l'ARENA B qui en toute logique est réservé aux conteneurs de la résidence ARENA et un point de collecte, en face, à l'entrée du parking de la résidence LES ROCHES MARINES qui lui est réservé aux bacs roulants de la résidences et aux bacs roulants des professionnels. Les professionnels rattachés aux ROCHES MARINES (surtout les restaurateurs ) sont irrespectueux des consignes. Ils ont été verbalisés à plusieurs reprises pour des dépôts au sol, des bacs qui débordent, bacs en permanence sur la VP, etc. Nous leur avons demandé de positionner leurs bacs à leur point de collecte et non de l'autre côté de la chaussée mais ils ne le font pas, le SICTOM n'a aucun moyen de le leur imposer.

47-L'entrée du Mail n'est pas assez entretenue, l'herbe y pousse de tous côtés, vous avez posé des panneaux et rien depuis, peu attirant ainsi que du côté de l'emplacement vélos.

**Réponse :**

Des travaux d'entretien vont être réalisés pour supprimer les mauvaises herbes. La végétation endémique du cordon dunaire sera quant à elle laissée.

48-La petite maison de lecture de la plage est presque vide reste de très vieux livres non complets (pages arrachées) et surtout la vitre de la porte en verre est cassée...

**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 18/11 (pour la vitre)

Les équipes de la médiathèque assurent une maintenance hebdomadaire des 8 boîtes à livres. À chaque passage, les livres sont vérifiés (état global, contenus approprié...) et répartis entre les différentes boîtes si besoin. Néanmoins, le fonctionnement de ce dispositif repose sur le civisme de chacun : il s'agit, comme expliqué sur le côté de chaque boîte, de prendre des livres, mais également d'en déposer... Cette dernière étape n'est peut-être pas prise en compte par tous les utilisateurs.

49-Le Mail n'est pas propre, cela ne donne pas une bonne image de ce secteur, cet été certains commerces n'ont eu en bordures de magasins que des plantes vieilles et sèches et....Vous ne pouvez pas obliger un peu d'aménagements ?....au moins pour la période estivale.

**Réponse :**

Nous ne souhaitons pas mettre de jardinières, les restrictions d'arrosage en interdisent l'arrosage.

50-Au rond-point d'ARENA sur la pelouse il nous avait été dit qu'il serait végétalisé fin septembre...serait il possible de savoir ce qui est prévu et quand ?

**Réponse :**

Les travaux d'aménagement seront réalisés cet hiver.

51-Le passage d'ARENA n'a pas été nettoyé pourriez vous y voir (gêne odeurs.et passage très fréquenté ...)

Un banc en bois a été remis en état une latte était enlevée.

**Réponse :**

Un agent de la société Nicollin doit se rendre sur place pour voir si ce passage est privé ou public.

La demande de réparation du banc a été prise en compte.

52-La borne face à la boulangerie était bruyante...elle a été réparée, cet été, mais hélas elle recommence à faire du bruit et cela gêne les voisins.

**Réponse :**

Un contrôle de l'installation va être réalisé par l'entreprise qui assure l'entretien des bornes automatiques.

53-Savez vous quand il est prévu un "petit coup de jeune" pour le Mail de Rochelongue qui, actuellement, donne une triste image de ce beau secteur tranquille et familial ?

**Réponse :**

Une étude a été confiée à un architecte paysagiste. Des propositions sont attendues pour le premier semestre 2025.

54-Chemin de la charrue vers le numéro 6/8: les pins n'ont pas été coupés , les branches du haut reposent sur les fils électriques. Merci de prévoir une intervention.

**Réponse :**

Un courrier sera envoyé pour la coupe des branches.

55-Impasse de la charrue : Nids de poule très importants...merci de prévoir une intervention pour reboucher les trous.

**Réponse :**

Un numéro vert a été fait le 18/11, la mise en sécurité sera réalisée courant novembre. Une intervention va être programmée au plus tard en janvier 2025.

56-Chemin des araires: Nombreux nids de poule, merci d'intervenir pour un rebouchage .

**Réponse :**

Une intervention va être programmée au plus tard en janvier 2025.

La mise en sécurité sera réalisée courant novembre (numéro vert fait le 18/11).

57-Rue Noel Blascher Sur la placette, proche du restaurant côté résidence Circée, dans l'allée, dépôt d'encombrants et d'agglos derrière la haie. Il faudrait procéder à l'enlèvement de ces détrit.

**Réponse :**

Les encombrants ont été enlevés par la Brigade d'Intervention de Proximité.

Chemin littoral des plages Richelieu/Rochelongue :

**Constat :**

*Chemin en continuelle dégradation, malgré les interventions.*

*Accumulation régulière de sable liée au vent (c'est la nature, on ne peut l'empêcher)*

58/Il y a des trous le long du chemin du Littoral. Vous pourriez effectuer une refonte complète du revêtement.

**Réponse :**

Des réparations seront à nouveau réalisées.

59/Les cyclistes s'ensablent, même après nettoyage. Nous demandons la pose systématique de ganivelles. À minima côté plage.

**Réponse :**

Il est difficile de garder le passage du front de mer propre car le vent pousse le sable hors des accès. Un passage est fait régulièrement.

60/Chemin de plus en plus étroit, difficultés de croisement, notamment entre piétons et cycles, accentuées lors de fortes affluences.

**Réponse :**

Les dunes ne peuvent pas être reculées, au fur et à mesure des années elles grossissent.

61/L'enlèvement du sable est effectué à l'aide d'une chargeuse, ce qui permet de récupérer le sable pour le reverser sur la dune, reste incomplet (des zones de sable subsistent), et ça a aussi pour conséquence de détériorer le revêtement (arrachage de plaques de bitume, grosses rayures qui favorisent la dégradation ultérieure).

**Réponse :**

La plus grosse partie est faite au chargeur, la finition est manuelle.

62/Les réparations ponctuelles du revêtement ne semblent plus être faites.

**Réponse :**

Le cheminement piéton entre Rochelongue et Richelieu est situé sur du Domaine Public Maritime (DPM) appartenant à l'Etat et non concédé à la commune. Avant toute intervention, il est nécessaire d'obtenir l'accord des services de l'Etat. Des réparations seront à nouveau réalisées.

63/Eclairage désuet avec des poteaux télégraphiques recyclés dont certains défient la verticalité.

Pourriez-vous refaire l'éclairage, indispensable à la sécurité des usagers notamment en période estivale (retours de boîtes de nuit, présence de dealers), avec des lampadaires portant signature de la ville d'Agde.

**Réponse :**

La totalité des lanternes de ce cheminement a été changée l'année dernière par des luminaires technologie LED et à détection. Il a été volontairement décidé d'installer des éclairages sur des poteaux bois pour une meilleure intégration paysagère dans cet espace naturel.

64/On ne trouve pas de toilettes publiques disponibles hors saison.

Pouvez vous mettre en place un type cabine autonettoyante fonctionnant toute l'année. A minima au niveau de chaque grand parking. Avec signalisation pour l'indiquer aux usagers du chemin de plage.

**Réponse :**

Maintenir l'ouverture des toilettes publiques l'hiver, cela engendrerait un cout très important, ce n'est pas prévu au budget.

65/Vitesse excessive de certains engins notamment trottinettes électriques et vélos électriques.

En période de forte affluence la cohabitation entre piétons et cycles en tout genre génère des altercations.

Les engins à assistance électriques, si tant est qu'ils soient autorisés sur le chemin, ont parfois une allure excessive et accidentogène.

Pourriez-vous limiter l'accès aux piétons et cyclistes et limiter la vitesse des cycles  
Rappeler par de la signalétique l'interdiction d'accès aux trottinettes électriques, scooters, motos ... Faire appliquer ces limitations, si nécessaire par des verbalisations.  
Limiter la vitesse des cycles à 15 km/h (au maximum à 20 km/h) car c'est un chemin partagé entre piétons et cycles avec présence de landaus, poussettes, vélos enfant.  
Cette mesure pourrait être appliquée à toutes les voies de mobilité douce partagées de la ville.

**Réponse :**

Les services de la Police Municipale porteront une attention particulière à cette demande.

66/Sans parler des déjections canines, mais à la décharge de la municipalité les distributeurs de sacs à crottes sont régulièrement approvisionnés et on est là face à un problème de comportement citoyen.

Pouvez vous faire respecter les règles de base concernant la promenade de nos amis les bêtes.

**Réponse :**

Les services de la Police Municipale ont été informés et seront vigilants.

67/La vaste zone située au nord et au droit de l'aire de jeux Richelieu et du skatepark fait est à l'abandon.

Pouvez vous aménager la zone située au nord des jeux pour enfants.

On constate que les zones arborées situées à l'arrière de la plage sont appréciées de personnes et familles qui s'y mettent à l'ombre.

La zone en question pourrait être arborée de façon à créer un bel espace ombragé  
Complétée par la mise en place de tables de pique-nique et de bancs, comme c'est le cas sur la partie ouest de l'île des loisirs.

**Réponse :**

Cet espace est situé sur du Domaine Public Maritime (DPM) appartenant à l'Etat et non concédé à la commune. Avant toute intervention, il est nécessaire d'obtenir l'accord des services de l'Etat.

Les propositions seront étudiées.

## SECURITE

### **Bilan présenté par Luc LAROSE, Directeur Police Municipale**

- Domaine « code de la route » : 5
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 3
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 5
- Domaine « Divers » : 28
- Domaine « interpellation » : 1
- Domaine « environnement » : 8

## B) GRANDS TRAVAUX :

### **AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE**

#### **Une première phase : partie basse**

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024.

Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025.

### **BOULODROME**

Les travaux vont débuter au 18 novembre pour une restitution avant les fêtes de fin d'année. Une reprise des revêtements de surface, de l'éclairage, et aménagement paysager sont au programme.

### **CHEMIN DE LA CAUSSE À NOTRE-DAME**

Les travaux d'alignement vont débuter au mois de décembre. Ils vont consister à positionner la nouvelle emprise de voirie et déplacer les clôtures.

### **NOUVELLES PASSERELLES (FLUVIALE ET CANALET)**

#### **Passerelle fluviale :**

Le Château Laurens et le parc de Belle Isle sont achevés, les nombreux visiteurs qui veulent s'y rendre en voiture, pourront se garer sur le parking de la Calade ou du Moulin des Evêques.

Cette nouvelle passerelle permettra d'accompagner le visiteur sur un parcours sécurisé sans croiser de véhicules, elle franchira le fleuve dans l'alignement du front bâti de la rue du 4 septembre, sera constituée sur la base d'une structure en acier avec un revêtement de surface en bois, dans la continuité de la promenade du quai de la Calade.

Etude en phase PRO (détails techniques et financier)  
Début de la phase opérationnelle envisagée pour début 2025  
Durées des travaux : 14 mois  
Coût prévisionnel du projet : **5 000 000 €**

#### **Passerelle Canalet :**

Afin de permettre l'utilisation de véhicules de défense incendie supérieur à 14.5 t (camion grande échelle), la passerelle a fait l'objet d'une évaluation sur ses capacités de portance.

Le diagnostic a donné lieu à un programme de travaux.

Le maintien de l'accès au site et des droits de navigation a nécessité des travaux par phase.

En 2023 une 1ère phase de renforcement a été réalisée permettant à la passerelle d'assurer une portance allant jusqu'à 16 t.

Au 1er trimestre 2024, un sablage complet de l'ouvrage a dû être réalisé et a permis la réalisation d'un 2nd diagnostic de portance (le rendu est attendu pour le mois de juin, optimisation des renforts si besoin suite au sablage).

Afin de pérenniser l'ouvrage, une peinture par poly-fusion a été réalisée (protection), ainsi que le remplacement des revêtements (platelage en chêne) et le remplacement des garde-corps.

L'amélioration de la signalétique est en cours de réalisation.

À venir : une intégration complète de l'ouvrage dans son environnement classé au patrimoine de l'UNESCO, un travail est en cours avec l'inspectrice des Sites.

Il donnera lieu à une amélioration de la serrurerie et à la réalisation d'un aménagement paysager (2025/26).

Montant des travaux **300 000€**.

#### **RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS**

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.  
L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

**La création d'un parking souterrain. Près de 80 places sur 3000 m² environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.**

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :  
Démarrage des travaux en novembre 2022.

**Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue JJ Rousseau) 7000 m² réalisés.**

Sur la zone nord :

**-Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m²**

**Travaux à venir :**

Octobre 2024

Aménagement provisoire sur la rue Richelieu afin de libérer l'espace de travail pour la réalisation de l'emprise chantier du parking souterrain.

Novembre 2024

Notification du marché travaux du parking (14 lots), préparation chantier du parking, installation base de vie, clôtures, études d'exécutions par les entreprises.

Décembre 2024

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m3).

**Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre : décembre 2025.**

**AVENUE DE SAINT VINCENT**

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration.

Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

**Phase 1**

- Octobre 2023 Démarrage des travaux, Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)
- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage
- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.  
Réalisation des plateaux traversants
- Juin 2024 Réalisation des espaces verts

- D'avril 2024 à novembre 2024 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers Télécom/fibre et EDF

**Phase 2**

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.

Le coût estimé des travaux se porte à **2 000 000 €**

**NOUVELLE SALLE DES FÊTES**

**1/ Objet :**

L'aménagement de l'îlot Brescou en cœur de Ville, a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci, une nouvelle salle est en cours de construction. Elle se situe au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m<sup>2</sup> environ avec :

- 600 m<sup>2</sup> de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- 200 m<sup>2</sup> de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m<sup>2</sup> chacune.
- 200 m<sup>2</sup> de loges et de locaux techniques.

Cette construction s'inscrit dans un respect de Haute Qualité Environnementale, par la mise en place de techniques préservant toutes les ressources naturelles.

Les travaux ont démarré au premier trimestre et la livraison est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

L'avancement des travaux à ce jour est de 80% sur le gros œuvre.

***Pose de la charpente en bois cette semaine.***

**NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF)**

Dans le cadre de la politique de transition énergétique engagée, depuis plusieurs années, par la commune de nouveaux projets photovoltaïques sont à l'étude pour équiper les sites suivants :

- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
- Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

**7POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCHANGEURS/DOUBLEMENT DE LA RD.612**

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m, est anticipée avec une enquête publique qui sera organisée cette fin d'année.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

### **PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS**

#### **Des investissements majeurs sur la voirie communale**

##### **Réfection de 50 kilomètres en 3 ans**

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

#### **Etude des stationnements**

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

### **Entrée Agde route de Vias**

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

#### Présents :

S FREY, L BENTAJOU, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, J LANGLE , C MANCEAU, L LAROSE.

#### Comité de quartier :

#### Présents :

ANTOINE L, BARGE N, CAYUELA M, CELESTIN G, CROS M, HUSSON M, LUCCACIO G, MICOULET L, REMADI M.A, REY A, TERRISSE G, VAL M.J, VAYSSIERES MANAU F.

#### Absent excusé :

LEMONNIER MP,

#### Absents non excusés :

MENOU M, SERRE M, M, TERRISSE G.